



Traité Baba Metsia

Michna 7 - Chapitre 3

המִפְקִיד פִּרְוֹת אֶצְלָתָרָן,
בְּרִיָּה וּזְכִירָה לְזִקְנָתָן:
לְחַטִּים וְלְאַרְצָה, תְּשֻׁעָתָן חַצְאיָי קְבִּים לְכֹרָן;
לְשֻׁעָרִים וְלְדַמָּנוֹן, תְּשֻׁעָתָן קְבִּים לְכֹרָן;
לְכַסְמִים וְלְזְבָרָע פְּשָׁתָן, שֶׁלַשׁ סְאִים לְכֹרָן;
הַכָּל לְפִי הַמְּדָה, וַהֲכָל לְפִי הַזָּמָן.
אָמַר רַבִּי יוֹתָנָן בֶּן פּוֹרִי:
וְכֵן מָה אֲכִפָּת לָהֶם?
בְּעַכְבָּרִים אָזְלָיִן בֵּין מְפֻרְבָּה וּבֵין מְקֻמָּה!
אִינוּ מֹזְכִּיא לְזִקְנָתָן,
אֶלָּא לְכֹרָן בַּלְבָד.
רַבִּי יְהוּדָה אָמַר:
אִם בִּיתָה מְדָה מְרֻבָּה,
אִינוּ מֹזְכִּיא לְזִקְנָתָן,
מִפְנֵי שָׁהָן מִזְמִירֹת.

S'agissant de celui qui confie, en dépôt, des fruits à son prochain ; voilà que celui-ci (c'est-à-dire le gardien) doit (au moment de lui rendre sa marchandise) déduire, de son dépôt initial, ce qui manque (naturellement) : Pour le blé et le riz, il s'agit de 9 demi-Kabin pour 1 Kour, pour l'orge et le millet, il s'agit de 9 Kabin pour 1 Kour, pour l'épeautre et les graines de lin, il s'agit de 3 Séïn pour 1 Kour, tout étant fonction de la quantité [globale] et la période [de dépôt].

Rabbi Yo'hanan ben Nouri a dit : Concernant les rats, que leur importe ? Voici qu'ils mangent (ce qu'ils veulent), qu'il y ait beaucoup ou qu'il y ait peu ! En fait, il (le gardien) ne lui déduira ce qu'il manque (naturellement) que sur la base d'1 Kour, seulement.

Rabbi Yehouda dit que si la quantité (globale de grains) était importante, il ne déduira pas ce qui manque (naturellement), car elles (les grains) « compensent » [d'elles-mêmes].

Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions

